RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Fiche bilan du micro-projet

TeMeUm
Terres et mers ultramarines

Evaluer le statut de conservation UICN des espèces de forêt sèche pour favoriser la protection des espèces les plus menacées

endemia.nc

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

I.

II. Présentation

Structure, personne en charge du projet et statut	Endemia, Aurélie Fourdrain, directrice de l'association
Contact (mail et tel)	coordination@endemia.nc +687 98 06 24
Numéro SIRET	N° RIDET 0 619 445.001
Numéro RNA	
Coût total du projet (en euro)	20 998 €
Montant du financement sollicité (en valeur et % du coût total)	15 0000 € 71.44%
Lieu de réalisation	Nouméa et Koné
Dates de début et de fin du micro-projet	Janvier 2025 à avril 2026

Contexte, enjeux et rappel des objectifs *(1000 car. max) :*

La forêt sèche est l'écosystème le plus menacé de Nouvelle-Calédonie : autrefois largement présente sur la côte Ouest de la Grande Terre, elle ne couvre plus qu'environ 3 % de sa surface initiale. Des actions de conservation existent depuis 2001 et sont coordonnées depuis 2011 par l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité (ANCB), qui pilote le plan d'action 2024-2035.
Cet écosystème abrite plus de 850 espèces végétales natives, dont environ 60 % sont endémiques. Cependant, près de la moitié n'avait pas encore de statut UICN. Le nouveau plan d'actions de l'ANCB prévoit l'évaluation de 100 % des espèces afin d'identifier leur niveau de menace et orienter les actions de conservation.
Ce micro-projet, porté par Endemia en partenariat avec l'ANCB, visait ainsi à clarifier la taxonomie et à évaluer 70 à 90 espèces (environ 10 %). Les résultats alimenteront les référentiels scientifiques (Florical, TaxRef) et permettront la publication de statuts dans la Liste rouge mondiale de l'UICN.

Objectifs :
- Améliorer les connaissances sur les espèces végétales de forêt sèche
- Etablir la Liste rouge de ces espèces
- Aider l'ANCB à prioriser les espèces à protéger afin de demander aux collectivités de les inscrire dans les codes de l'environnement
- Alerter sur les menaces pesant sur la flore de Nouvelle-Calédonie

Principales évolutions du contexte et réorientations en fonction des conditions d'exécution *(500 car. max - évènements externes ayant influé significativement sur l'exécution du micro-projet (favorables ou défavorables))*

Le projet a tenu son planning, seule la disponibilité de nos partenaires et des experts du groupe Liste Rouge n'a pas permis la tenue d'un second et dernier atelier en tout début d'année 2026 comme prévu. Celui-ci a finalement été programmé le 2 avril 2023 et a été assorti d'une deuxième prospection botanique en forêt sèche à proximité de Nouméa.

III. Bilan technique et financier

III.1 Exécution technique

Remplissez le tableau ci-dessous :

Actions prévues*	Livrables prévus*	Livrables réalisés	Indicateurs de résultats
Evaluer 70 à 90 espèces de forêt sèche	Liste des espèces évaluées et statuts Liste Rouge proposés par les experts	Liste des évaluations des espèces de foret sèche	109 espèces évaluées

Réaliser deux ateliers d'évaluation Liste Rouge	Organisation de deux ateliers Liste Rouge, un à Koné et un à Nouméa	1er atelier à Koné en novembre 2026, 2ème atelier à Nouméa en avril 2026 Communication autour des deux ateliers (réseau sociaux et newsletter)	2 ateliers réalisés,
Améliorer les connaissances sur les espèces de foret sèche	Organisation de deux prospections botaniques en marge des ateliers d'évaluation	Communication autour des deux sorties (réseau sociaux et newsletter)	2 sorties réalisées en marge des ateliers l'une à Pindaï, l'autre dans une forêt sèche du grand Nouméa. Une nouvelle localité de *Dendrophyllanthus pindaiensis* (Espèce classée CR sur la Liste Rouge) découverte par les experts à Pindaï. 10 593 nouvelles occurrences ajoutées à la base de données (dont 9 790 considérées comme fiable). A noter que 1 483 occurrences proviennent de la plate-forme INaturalist, la science participative permet d'enrichir les évaluations.
Clarifier la taxonomie des espèces de foret sèche évaluées	Liste des références taxonomiques vérifiées et mise à jour des référentiels taxonomiques si besoin		2 491 références ont été vérifiées à l'Herbier de Nouvelle-Calédonie. Malheureusement, le piratage des sites internet du Museum National d'Histoire Naturelle n'a

			pas permis de vérifier les références de l'Herbier de Paris, qui possède des collectes plus anciennes que l'Herbier de Nouvelle-Calédonie.

* tel que mentionné dans la décision d'aide

A partir du tableau, indiquez dans l'encart ci-dessous s'il y a eu des différences notables entre les actions et résultats prévisionnels et réalisés et expliquez pourquoi.

Bilan des bénéficiaires : donnez le nombre approximatif de personnes bénéficiaires par type de publics

Les évaluations de l'autorité Liste rouge, transmises à l'UICN, enrichiront la Liste rouge mondiale et alerteront les pouvoirs publics sur les menaces pesant sur la flore de Nouvelle-Calédonie. Ces données, intégrées au portail endemia.nc, serviront aussi à la communauté scientifique et aux actions de sensibilisation.

Le projet s'inscrit également dans la stratégie 2024-2035 pour les forêts sèches, coordonnée par l'ANCB et ses partenaires. Les résultats amélioreront la connaissance des espèces et leur vulnérabilité, aidant à prioriser les actions de conservation via le groupe de travail « espèces rares et menacées », en lien avec le futur Conservatoire Botanique.
10 593 nouvelles occurrences ont été ajoutés à la base de données Endemia. Ces informations sont mises à disposition des gestionnaires (provinces, ANCB …) pour les aider à mettre en place des mesures de gestion sur ces espèces.

Listez les partenariats et collaborations engagés

Ce projet a été mené en partenariat étroit avec l'ANCB : nos bases de données ont été croisées pour identifier les espèces de forêts sèches non encore évaluées. L'ANCB nous a également facilité l'organisation des deux prospections botaniques en parallèle des ateliers.
L'Autorité Liste Rouge a sélectionné, parmi ces espèces, celles éligibles à une évaluation, tandis que les experts ont contribué aux deux ateliers Liste Rouge et aux deux missions de terrain.
Les ateliers et sorties botaniques ont été l'occasion d'associer des partenaires tel que les agents et gardes natures des provinces Nord et Sud, le WWF et le Conservatoire Botanique de Nouvelle-Calédonie. Ces évènements ont été l'occasion d'enrichir mutuellement nos connaissances sur les forêts sèches de Nouvelle-Calédonie.

III.2 Exécution financière : à remplir obligatoirement.

III.3 Budget récapitulatif des dépenses réellement engagées dans le cadre du micro-projet

I DEPENSES DU PROJET					
POSTE DE DEPENSES		INTITULE DE LA DEPENSE	NATURE DE LA DEPENSE*	COUTS TOTAUX PREVISIONNELS*	COUTS TOTAUX REELS
Dépenses directes	**Personnel permanent affecté au projet**	Encadrement du micro-projet	Cheffe de projet/directrice Endemia (1 mois)	5162	5162
		Autres non encadrant	Technicienne Liste Rouge (3.5 mois)	10056	11732
	Personnel non permanent	Encadrement du micro-projet			
		Communication			
		Autres			
	Déplacements	Déplacements hors territoire			
		Déplacements locaux	Déplacement à Koné pour équipe Endemia et experts RLA	251	252
		Hébergement	Nuitées pour équipe Endemia et experts à Koné		75
		Restauration	Repas pour les experts pour ateliers et sorties bota	501	364
	Fonctionnement /Achats	Equipement			
		Edition, production de supports			
		Prestataire technique			
		Honoraires prestataires	Botanistes	5028	5028
		Location salle et matériel			
		Autres			
Dépenses indirectes		Frais de gestion (plafonnés à 15 % des dépenses directes)			
			TOTAL (EN €)	**20998**	**22613**

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

* tel que mentionné dans la décision d'aide

II RECETTES DU PROJET			
		RECETTES PREVUES*	RECETTES OBTENUES
Subvention OFB		15000	15000
Auto-financement		5998	7613
Co-financement	*Nom du financeur I*		
	Nom du financeur II		
	Nom du financeur III		
	Nom du financeur IV		
	Nom du financeur V		
	Nom du financeur VI		
	Total (en €)	**20998**	**22613**

* tel que mentionné dans la décision d'aide

Certifié conforme par la personne habilitée à certifier les comptes (Nom, prénom, statut, signature et cachet)

Létocart Raphaël, président d'Endemia :

…

……

Commentaires sur l'exécution financière

Dépenses directes (frais de personnel, déplacement, fonctionnement et achats) : expliquez et justifier dans l'encart ci-dessous les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final réalisés :

La technicienne Liste Rouge a passé un peu plus de temps qu'estimé pour compléter les données et réaliser les pré-évaluations Liste Rouge.

Dépenses indirectes (frais de gestion) : expliquez et justifiez ci-dessous les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final réalisés

Recettes du projet : expliquez et justifiez ci-dessous les écarts significatifs éventuels entre les recettes prévues et les recettes obtenues

III.4 Perspectives après micro-projet et conclusion

Stratégie de sortie de micro-projet adoptée (le cas échéant) *(la destination des matériels et équipements (joindre en annexe un bref inventaire), les mesures prises pour garantir la pérennité des acquis et/ou leur réplication, communication autour du micro-projet/ valorisation)*

Ce micro-projet a permis de mettre à jour la liste des espèces de forêt sèche à évaluer selon les critères de la Liste Rouge de l'UICN, en partenariat avec l'ANCB. Les espèces ne nécessitant qu'un travail limité en herbier ont ainsi pu être évaluées et seront donc inscrite sur la Liste Rouge. La liste fait également ressortir environ 180 espèces nécessitant des études taxonomiques plus poussées. Cette liste permettra à Endemia de porter une attention particulière sur ces espèces lors de ces prochains travaux d'évaluations, et constituera une base utile pour le développement d'initiatives futures.

Leçons à tirer pour de futurs micro-projets *(dont éléments et acquis réplicables du micro-projet)*

Y a-t-il eu un effet de levier grâce à TeMeUm *(accès à d'autres financement et/ou perspectives de poursuivre avec un projet de plus grande envergure ? Si oui, merci d'expliquer)*

Article pour publication sur le site Internet TeMeUm *(possibilité de joindre des documents ou liens)*

La foret sèche La forêt sèche constitue l'écosystème le plus menacé de Nouvelle-Calédonie, ne couvrant plus qu'environ 3 % de sa superficie initiale. Bien qu'elle abrite plus de 850 espèces végétales natives, dont environ 60 % sont endémiques, près de la moitié d'entre elles ne disposait pas encore d'un statut sur la Liste rouge de l'UICN. Ce projet mené par Endemia de janvier 2025 à avril 2026 avait pour ambition d'évaluer la vulnérabilité de 70 à 90 espèces. L'initiative visait à améliorer les connaissances botaniques, clarifier la taxonomie, établir la Liste Rouge de ces espèces et aider l'ANCB ainsi que les collectivités à prioriser les espèces à protéger, notamment en les inscrivant dans les codes de l'environnement.

Les actions menées ont dépassé les objectifs prévisionnels : au total, 109 espèces de forêt sèche ont été évaluées lors de deux ateliers d'évaluation Liste Rouge organisés à Koné et Nouméa. Ce travail a nécessité

la vérification de 2 491 références taxonomiques à l'Herbier de Nouvelle-Calédonie et a permis d'intégrer 10 593 nouvelles occurrences dans la base de données d'Endemia, dont 1 483 données issues de la science participative via iNaturalist. De plus, deux prospections botaniques de terrain ont été menées à Pindaï et dans le grand Nouméa, conduisant à la découverte d'une nouvelle localité pour Dendrophyllanthus pindaiensis, une espèce classée En danger critique d'extinction. Le projet a également consolidé la collaboration entre l'ANCB, l'Autorité Liste Rouge, les gardes-nature des provinces Nord et Sud, le WWF et le Conservatoire Botanique de Nouvelle-Calédonie.

Les résultats obtenus s'intègreront dans la stratégie de l'ANCB 2024-2035 de conservation des forêts sèches. La transmission des évaluations à l'UICN enrichira la Liste rouge mondiale afin d'alerter les pouvoirs publics sur les menaces pesant sur cette flore remarquable. Les données, publiées sur le portail endemia.nc et transmises aux provinces et à l'ANCB, guideront les actions du futur Conservatoire Botanique. Enfin, l'inventaire a mis en évidence environ 180 espèces nécessitant des investigations taxonomiques plus approfondies, ce qui permet à Endemia de porter une attention particulière sur ces espèces pour ces prochains travaux d'évaluation.

Propositions d'amélioration pour les prochains appels à projets TeMeUm

Pour mémoire liste des pièces à fournir :

- la présente fiche complétée
- au moins 3 photos[1*] assorties des crédits au format jpeg ou png de minimum 1000 pxl de côté
- les productions et livrables associés au micro-projet
- l'OFB se réserve le droit de demander spécifiquement les factures des dépenses prises en charge par TeMeUm

[1*] *L'utilisation des trois photos fournies est réservée à l'illustration du site internet et du compte X/Twitter. Le crédit photo transmis sera indiqué lors de toute utilisation. Aucune rétrocession ou autre utilisation de ces photos n'est possible en dehors du cadre ci-présent sans une nouvelle demande du service Connaissance - Appui aux Acteurs - Mobilisation des Territoires de l'OFB.*